



Avec le soutien des villes d'AVRILLE
CLUB D'ESCALADE affilié à la FFME et agréé
JEUNESSE et SPORT N° 49/5 (ASA)
L'ASA est labellisé sport santé et club et école
d'escalade FFME

Lieux d'entraînements :

COSEC Hélène Boucher (gymnase près de la piscine) Avenue de la Ronde 49240 AVRILLE
 Bus n°3 - arrêt Brassens ou tram - arrêt : Bois du Roy

Complexe Jacques Aubineau, Salle Félix Mathey

2 av de la Grange aux Belles 49070 BEAUCOUZE
 Bus n°4 – arrêt : Bourg de Paille

Renseignements :

SITE INTERNET : <http://asaescalade.fr>
 06.11.25.53.77 (administratif)
 06.88.75.00.10 (technique)

Réinscriptions ASA :

Samedi 8 juin 2019 de 10h à 13h
 Salle 4 Stade Delaune à Avrillé. (tribunes stade foot)

Réinscriptions ASA et SCB :

Samedi 15 juin 2019 de 10h à 13h
 Salle 4 Stade Delaune à Avrillé. (tribunes stade foot)

Portes ouvertes et inscriptions ASA et SCB

Samedi 31 août 2019 de 10h à 13h
 au Cosc Hélène Boucher d'Avrillé

Début des activités : lundi 9 sept 2019



Le club propose :

- Un cours par semaine avec des encadrants diplômés FFME et un Brevet d'Etat Escalade.
- L'accès libre aux permanences pour les non débutants sur les murs d'Avrillé et de Beaucouzé chaque semaine en présence d'un grimpeur expérimenté.
- Un calendrier de sorties encadrées en salle et sur des falaises de la région.
- Une sortie alpinisme en juillet.
- L'encadrement et la participation aux compétitions.
- Le prêt de matériel pendant les séances et les sorties du club, excepté les chaussons d'escalade qui sont personnels.
- Démontage et ouverture des voies pendant les vacances scolaires sauf Noël.
- Des formations : initiateur, entraîneur, ouvrier, juge, arbitre...
- Des stages de découverte et perfectionnement pendant les vacances scolaires.
- Des Portes Ouvertes le 1er dimanche de chaque mois.
- Sport Santé: ces séances s'adressent à toute personne qui souhaite avoir une activité physique à titre préventif ou à titre curatif après une maladie, un accident.

Jeunes

Cours Loisir : tous niveaux

Ma 17h15 / 18h30 2011
Me 13h30 / 15h00 2009/10
Me 15h00 / 16h30 2007/08
Me 16h30 / 18h00 2005/06
Je 17h15 / 18h30 2012
Ve 17h30 / 19h00 2007/08
Ve 19h00 / 20h30 2001/04

Cours Perfectionnement : (3h)

Me 18h00 / 19h30 et **Sa** 9h30 / 11h
 2004/2010

Jeunes et adultes

Cours Compétition : (5h30)

Ma 18h30/20h30, **Je** 18h30/20h30 et
Sa 11h/12h30 12 ans et +

Adultes

Cours Initiation : débutant 6 x 1h30 puis perm

Me 19h30 / 21h00
Ve 20h30 / 22h00

Sport Santé :

Je 15h30 / 17h00

Cours Loisir : tous niveaux

Lu 19h30 / 21h00

Cours Niveau 1 : 4c en tête requis

Me 21h00 / 22h30

Cours Niveau 2 : 5b en tête requis

Je 20h30 / 22h30

Cours Niveau 3 : 6a en tête requis

Ma 20h30 / 22h30

Permanences :

Lu 18h00 19h30 Avrillé
Lu 20h30 / 22h30 Beaucouzé
Ma 20h30 / 22h30 Beaucouzé
Me 12h00 / 13h30 Avrillé
Me 19h30 / 21h00 Avrillé (cycle initiation puis perm)
Je 19h00 / 21h00 Beaucouzé
Ve 20h30 / 22h00 Avrillé (cycle initiation puis perm)
Sa 15h00 / 17h00 Avrillé
Di 10h00 / 12h00 suivant planning

ASA ESCALADE
TARIFS ADHESION 2019/2020

□ La licence et l'assurance à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) sont comprises dans nos tarifs.

Cours	Loisir	Niveau 1	Niveau 2 et 3 perfectionnement	Compétition
Jeunes	175 € (1h30)	200 €	220 €	250 €
Adultes	180 € (1h30)	(1h30)	N2 et N3 (2h) Perf (3h)	(5h30) 12 ans et +

Cycle 6 sem. Initiation + permanences : 170 €
Permanences seules : 150 €
Sport Santé : 150 €

- Réduction famille de 10€ à partir du 3^{ème} inscrit le même jour
 Inscription en cours d'année : réduction de 5€ par mois écoulé à compter du mois de novembre (sauf perm et tarif réduit).

- Chèques vacances ou coupons sports acceptés mais uniquement de l'ANCV et lors du règlement de l'inscription.

- **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR DEBUTER L'ACTIVITE** avec mention « aptitude à la compétition » pour accéder aux différents murs du département
- **PORT DE LA LICENCE sur le baudrier ou le sac à magnésie**